



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

## SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2010 Volume 12 - numéro 11

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 16 février 2010 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Madame Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Isabelle Bergeron et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont absentes : Mesdames Anne Basque et Marie-Jeanne Lebel, commissaires.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassitat, Chantal Desjardins, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et Madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

### PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2010 - # 10
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Suivi à la rencontre dans le JALL
  - 6.2 Abolition d'un poste – personnel de soutien
  - 6.3 Rapport annuel 2008-2009 de la CSFL
- 7.0 Varia
  - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-445-CE)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2009 - # 10

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** la secrétaire soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 2 février 2010 - # 10, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-446-CE)

## CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle les parutions suivantes :

- Le Trait d'union, volume 10, numéro 4 de mars 2010;

- Journal L'Horizon, volume 3, numéro 2 de février 2010.

LU la lettre de monsieur Ghislain Gagnon, président de la Coopérative de solidarité des retraités de Squatec, qui informe que la Coopérative renonce à la partie de terrain que la Commission scolaire avait accepté de leur céder en vue de la construction d'un immeuble à 20 logements pour personnes âgées.

LU la lettre de madame Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ, qui donne des informations supplémentaires sur le colloque 2010 – *Réussir à l'unisson*. Ce sujet reviendra devant les commissaires à une séance ultérieure.

LU la lettre de madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et monsieur Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, qui soulignent la contribution exceptionnelle de la Commission scolaire dans l'organisation du transport des élèves vers les centres de vaccination et dans le suivi de l'absentéisme dans les écoles. Ils soulignent également l'engagement et le professionnalisme du personnel.

LU la lettre de madame Marie-Ève Malouin, directrice par intérim – Programme au secondaire Forces AVENIR, qui annonce que Josika Leblond de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel a été sélectionnée à titre de lauréate de la semaine pour le programme Forces AVENIR au secondaire, dans la catégorie «AVENIR Élève engagé».

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à mademoiselle Josika Leblond de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel qui a été sélectionnée à titre de lauréate de la semaine pour le programme Forces AVENIR au secondaire, dans la catégorie «AVENIR Élève engagé», et lui souhaite bonne continuation dans son parcours scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-447-CE)

### SUIVI À LA RENCONTRE DANS LE JALL

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, et le président, monsieur Guilmont Pelletier, donnent un compte rendu de la rencontre avec la population qu'ils ont tenue dans le JALL pour expliquer le Plan triennal 2010-2013 et la réussite des élèves dans le secteur.

Monsieur Pelletier souligne qu'il a insisté sur le fait que les changements à intervenir seront effectifs au début de l'année scolaire 2011-2012 et, par conséquent, qu'il y aura le maintien des ressources pour l'année scolaire 2010-2011. La population devra donc faire des choix si elle veut conserver le maintien des 3 écoles du JALL.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

## **ABOLITION D'UN POSTE – PERSONNEL DE SOUTIEN**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne, qu'en fonction de la réorganisation des services au niveau des écoles approuvée par le conseil des commissaires à sa séance du 19 janvier dernier, et compte tenu de la prise de retraite de la titulaire du poste, il y a lieu d'abolir le poste de technicienne en administration (35 h/sem.) à l'École secondaire de Cabano.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** la réorganisation des services au niveau des écoles, approuvée par le conseil des commissaires le 19 janvier 2010;

**CONSIDÉRANT** la prise de retraite de madame Réjeanne Briand;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs abolisse le poste de technicienne en administration (35 h/semaine) à l'École secondaire de Cabano à compter du 8 mars 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-448-CE)

## **RAPPORT ANNUEL 2008-2009 DE LA CSFL**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que le Rapport annuel 2008-2009 de la Commission scolaire est maintenant disponible. Il précise également que, dorénavant, le rapport annuel ne sera disponible que sur le site Web de la Commission scolaire et ce n'est qu'exceptionnellement qu'il sera remis en copie papier à ceux qui en feront la demande au Service de la direction générale.

Monsieur Pelletier mentionne qu'un communiqué est acheminé aux journaux régionaux pour en faire l'annonce.

## **DOSSIER DES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

## NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

## PROCHAINE SÉANCE

Le 2 mars 2010 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

## CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-449-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale